



CODE-Africa

Conseil pour le
développement de
l'Afrique

**CONSEIL
SCIENTIFIQUE
AUX GOUVERNEMENTS**

**RAPPORT TECHNIQUE
GENERAL DU PROJET**

SERIE 1

**NOUVELLES MODALITES ET NOUVEAUX THEMES POUR LES
AVIS SCIENTIFIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE :
FOCUS SUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES ET
L'ENTREPRENEURIAT FEMININ**

Octobre 2021



BÉNIN



BURKINA FASO



CAMEROUN



MALI



SÉNÉGAL



TOGO



International Development Research Centre
Centre de recherches pour le développement international



Québec
Fonds de recherche – Nature et technologies
Fonds de recherche – Santé
Fonds de recherche – Société et culture



Table des matières

FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET	2
SIGLES ET ACCRONYMES	5
INTRODUCTION	6
I. PROBLEME ET JUSTIFICATION DU PROJET	7
II. OBJECTIFS ET METHHODOLOGIE DU PROJET	13
II.1. OBJECTIFS.....	13
II.1.1. OBJECTIF GENERAL.....	13
II.1.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES.....	13
II.2. METHODOLOGIE - PROCEDE DU PROJET.....	13
III. LES REALISATIONS DU PROJET	15
III.1. LA MISE EN PLACE DES OUTILS D'ANIMATION DU PROJET.....	15
III.1.1. LA MISE EN PLACE DES CLUSTERS-PAYS.....	15
III.1.2. LA MISE EN PLACE ET L'ANIMATION D'UN GROUPE WHATSAPP.....	15
III.1.3. LA CONSTITUTION DES POLES ET LA CO-PUBLICATION D'ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	15
III.1.4. LA MISE EN PLACE DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES EQUIPES PAYS.....	15
III.1.5. LA CREATION DE LA PLATEFORME CODE-AFRICA.....	18
III.1.6. L'ORGANISATION DU COLLOQUE DE DAKAR.....	18
III.2. LES PRODUITS LIVRES.....	20
III.2.1. LES RAPPORTS-PAYS.....	21
III.2.2. LE RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE DE DAKAR.....	24
III.2.3. LES RAPPORTS INDIVIDUELS.....	25
III.2.4. LES ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	26
IV. DES ACQUIS ET IMPACTS DU PROJET	33
IV.1. LES ACQUIS DU PROJET.....	33
IV.2. LES IMPACTS DU PROJET.....	34
V. DES CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU PROJET	35
VI. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS DU PROJET	36
VI.1. LES LEÇONS APPRISES.....	36
VI.1.1. LA PLACE DETERMINANTE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DANS LE DEVELOPPEMENT.....	36
VI.1.2. LA PERTINENCE DU CHOIX DES THEMATIQUES COMME CHAMP D'APPLICATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE...37	
VI.2. LES RECOMMANDATIONS.....	38
VI.2.1. SUR LA RECHERCHE ET LE CONSEIL SCIENTIFIQUE.....	38
VI.2.2. SUR L'EMPLOYABILITE DES JEUNES.....	39
VI.2.3. SUR L'ENTREPRENEURIAT FEMININ.....	39
VI.2.4. RECOMMANDATIONS PHARES DU PROJET.....	40
CONCLUSION ET PERSPECTIVES DU PROJET	41
ANNEXES	43

FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET

Titre du projet : « Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'ouest et du centre : focus sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin ».

Durée du projet : 18 mois.

Date de démarrage et de fin : novembre 2019 à septembre 2021.

Domaines d'intervention : Recherche et Conseil scientifique appliqués à l'employabilité des jeunes et à l'entrepreneuriat féminin.

Zone d'intervention : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Sénégal et Togo.

Financement : Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) et Fonds de Recherche du Québec (FRQ).

Budget : 397 500 CAD, soit 306 000 CAD (CRDI), 50 000 CAD (FRQ) et 41 500 CAD (ANSTS).

Administration

- Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS)
 - **Comité scientifique** : présidé par Prof. Oumar SOCK, Secrétaire perpétuel (ANSTS) ;
- **Chercheur Principal** : Prof. Madiagne DIALLO, Directeur de l'Animation Scientifique du Conseil Economique, Social et Environnemental du Sénégal (CESE).

Portage du projet

- Conseils Economiques et Sociaux des pays participants ;
- Académies des Sciences des pays participants ;
- Ministères des pays participants, en charge de :
 - l'Enseignement supérieur ;
 - la Recherche ;
 - l'Emploi ;
 - la Femme ;
 - la Jeunesse ;
 - l'Education ;
 - la Formation Professionnelle ;
 - des Petites et Moyennes Entreprises.

Partenaires d'exécution

- Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), Canada ;
- Fonds de Recherche du Québec (FRQ), Canada.



Equipes de recherche

Experts Bénin

- Prof. Yvette ONIBON DOUBOGAN (MC), Maître de conférences des Universités du CAMES, Enseignante-Chercheuse à l'Université de Parakou ;
- Dr. Gervais Etchèvègnon DJODJO, Enseignant-Chercheur à l'Université de Parakou.



Expert Burkina Faso

- Zenabou SEGDA, Experte Genre du Réseau Climat et Développement



Experts du Cameroun

- Dr. Justine Germe NZWEUNDJI, Présidente de l'Académie des Jeunes Scientifiques du Cameroun (Coordinatrice)
- Dr. Thierry Césaire KENMOGNE SIMO, Enseignant à l'Université de Douala
- Mme Marienne MAKOUDEM TENE, Chercheuse au Centre National d'Education
- Dr. David A. MBAH, Secrétaire Exécutif de l'Académie des Sciences du Cameroun
- Dr. Stéphanie MVODO, Enseignante à l'Université de Buea
- Mme Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO, Chercheuse au Centre National d'Education M. Junior SAGNE, Chercheur au Centre National d'Education
- Dr. Magellan GUEWO-FOKENG, Membre de l'Académie des Jeunes Scientifiques du Cameroun, Chargé des Programmes à l'Académie des Sciences du Cameroun, Enseignant à l'Université de Yaoundé 1.



Expert Mali

- El Hadji Amadou Gnagna KONATE, Economiste-Financier, Consultant international.



Experts Sénégal

- Prof. Saliou NDIAYE, Agronome, Enseignant-chercheur, ENSA, Université de Thiès ;
- Prof. Alpha DIA, Economiste, Enseignant-chercheur Université Virtuelle du Sénégal ;
- M. Aly Ane DIOP, Consultant, formateur en entrepreneuriat UCAD ;
- M. Moussé DIOR DIOP, Juriste-Environnementaliste, Consultant, Expert en politiques publiques d'emploi, de jeunesse et d'entrepreneuriat ;
- Dr. Malick DIALLO, Economiste, UGB de Saint-Louis ;
- M. Ousseynou LAGNANE, Biologiste, Environnementaliste, Consultant ;
- Dr. Fatou SAMB, Analyste Economique, Chef du Bureau des affaires économiques, sociales et juridiques, Présidence de la République ;
- Colonel Pape MOMAR FAYE, Conservateur des Parcs Nationaux à la retraite, Expert en économie verte, Consultant ;
- Dr. Colonel Bassirou SOUGOUFARA, Biologiste ;
- Dr. Allan MANGA, Institut Fondamental d'Afrique Noire Cheikh Anta Diop, Université Cheikh Anta Diop ;
- Dr. Ousmane KANE, PhD en Sciences et Technologies des Aliments, Consultant
- M. Ibrahima SALL, Economiste Statisticien, Consultant ;
- Mme. Awa SARR, Expert en entrepreneuriat et Finance Rapporteur général du projet.



Experts Togo

- Dr. Jean-Aimé KOMBATE KANGNAGUIDJOA, Socio-Economiste, Expert en Entrepreneuriat.



SIGLES ET ACCRONYMES



ACP	:	Afrique Caraïbes Pacifique
AICESIS	:	Association Internationale des CES et Institutions similaires
ANSTS	:	Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique centrale
CRDI	:	Centre de Recherches pour le Développement International
ECOSOCC	:	Conseil économique, social et culturel des Nations Unies
GMT	:	Greenwich Mean Time (Temps moyen de Greenwich)
FQR	:	Fonds de Recherches du Québec
GEM	:	The Global Entrepreneurship Monitor
INGSA	:	International Network for Government Science Advice
OCI	:	Organisation de la Conférence Islamique
ONG	:	Organisation non gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
TICAD	:	Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l’Afrique
UCESA	:	Union des Conseils Economiques et Sociaux d’Afrique et Institutions similaires
UCESIF	:	Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires de la Francophonie
UNICEF	:	Fonds des Nations unies pour l’enfance
UE	:	Union Européenne
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire de l’Ouest Africain
ZLECAF	:	Zone de Libre Echange du Continent Africain

INTRODUCTION

Un Conseil scientifique s'appuie sur de la recherche pour éclairer la décision publique, en adressant directement les préoccupations de la société. Il est fondamental pour la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques qui impactent de manière décisive et durable le bien-être de la population. Les dirigeants actuels et les chercheurs en ont une claire conscience, mais continuent de s'ignorer, ou peinent à collaborer afin de produire les synergies indispensables à la réalisation de leur mission commune de construction du progrès. Résultat : les politiques publiques sont confrontées à des difficultés de plusieurs ordres, font face à d'éternels recommencements, échouent parfois et entraînent des pertes immenses de ressources.

La prise en compte régulière de l'évidence scientifique dans les politiques publiques, en fluidifiant les relations entre Décideurs et Scientifiques constitue, par conséquent, un impératif catégorique, surtout devant la tendance baissière des ressources consacrées au développement. Dans cette perspective, la production d'expériences pratiques demeure la voie la mieux indiquée pour briser le mur de glace qui, faussement, sépare les Décideurs et les Scientifiques. L'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin, deux problématiques fortement préoccupantes pour les Etats confrontés au chômage et au sous-emploi qui frappent ces deux catégories de populations, ont été choisis comme champ d'application du Conseil scientifique aux Gouvernements en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Le présent rapport retrace cette expérience qui, à travers ce projet, a pu démontrer l'utilité du Conseil scientifique dans la prise de décision de politique publique. Le projet en outre a pu créer un modèle de relation entre Décideurs et Scientifiques. Autrement dit, le projet a convaincu que le Conseil scientifique aide à l'orientation de la politique publique par le biais des données probantes produites dans les unités de Recherches. Le rapport décrit les performances du projet et se conclut par des recommandations. Il est structuré en six points :

- un premier point présentant la problématique et la justification du projet ;
- un deuxième point traitant des objectifs et du procédé (méthodologie) du projet ;
- un troisième point axé sur les réalisations ;
- les acquis et impacts majeurs du projet sont présentés en point 4 ;
- les difficultés rencontrées sont au point 5 ;
- les enjeux et les perspectives du projet terminent le document.

I. PROBLEME ET JUSTIFICATION DU PROJET

La mondialisation a rendu plus complexe les processus de prise de décision au niveau des pays et induit un renforcement des compétences des décideurs et des institutions pourvoyeuses de conseil aux gouvernements. En Afrique, les processus de formulation des politiques et de prise de décision sont largement influencés et affectés par les forums internationaux (Forum de Davos, G7, G20, TICAD, Sommet Afrique Chine, UE ACP, Sommet de l'OCI, Sommet sur le changement climatique, Club de Paris, ...) et certains bailleurs de fonds (Banque Mondiale, FMI, Union Européenne, ...).

(Fouilleux et Balié, 2009). Il est établi que les pays qui ont connu le développement l'ont dû aux progrès et innovations scientifiques qu'ils ont pu réaliser et que les connaissances scientifiques constituent le principal moteur du développement en Occident.



En Afrique, malgré les nombreuses structures de recherche (universités, centres de recherche, instituts de recherche, etc.) qui travaillent sur les différents secteurs de développement, il existe encore un grand écart entre les connaissances scientifiques disponibles et leur utilisation au sein du processus décisionnel des Etats dans la formulation des politiques publiques. Cela est dû au fait que nos décideurs ne sont pas suffisamment outillés pour intégrer les dimensions technoscientifiques dans leurs décisions.

Les stratégies de diffusion et de communication des scientifiques ne sont pas adaptées aux besoins des décideurs et à cela s'ajoute une absence notoire d'un mécanisme de liaison formel permettant de faciliter les échanges entre les milieux scientifiques et les institutions pourvoyeuses de conseil et/ou responsables de la formulation des politiques publiques. La diversité et l'acuité des défis auxquels les gouvernements africains sont confrontés nécessitent non seulement une bonne maîtrise de l'usage de données probantes et de connaissances scientifiques, mais également une coordination efficace aux niveaux national, régional et sous-régional pour élaborer des mécanismes internes d'aide à une prise de décision éclairée.



Cet état de fait peut être aggravé dans le cas de pays dotés de communautés scientifiques ou d'organismes de services publics relativement petits et/ou sous-financés qui préparent et recherchent des éléments probants en vue de l'élaboration de politiques publiques. La primauté du droit communautaire sur celui des États membres étant établie, il est bien indiqué de promouvoir le Conseil technoscientifique dans les décisions gouvernementales, en particulier en Afrique de l'Ouest et du Centre, cible du présent projet. En effet, il est de fait qu'en

Europe et dans les pays développés, les *think tank* jouent un rôle important dans la définition des stratégies des donateurs et des décideurs. En Afrique surtout francophone, nous méconnaissons le rôle des *think tank* comme laboratoire d'idées des cerveaux politiques. Cependant, dès après les indépendances, la plupart des Etats ont créé des Conseils Economiques et Sociaux (CES), à partir de 1961, sous forme d'institutions consultatives pour aider les gouvernements dans la définition des politiques économiques et sociales nationales. A cet effet, tous les plans nationaux de développement étaient soumis aux CES pour des avis techniques. Le Sénégal, par exemple, a créé son CES le 23 juin 1961. Dans cette même optique, l'Union Africaine a créé en son sein le Conseil économique, social et culturel (ECOSOCC) en juillet 2004 en tant qu'organe consultatif composé de différents groupes sociaux et professionnels des États membres.



Au niveau continental, les CES se regroupent au sein de l'UCESA (Union des Conseils Economiques et Sociaux d'Afrique et Institutions similaires). Cette entité faitière représente l'Afrique dans le Conseil d'Administration de l'Association Internationale des CES et Institutions similaires (AICESIS).

La Francophonie n'est pas en reste avec son UCESIF (Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions similaires de la Francophonie).

De même, l'ONU a aussi mis en place son CES qui se réunit pour impulser des idées nouvelles, renforcer les consensus sur les perspectives de la technologie des idées et faire le suivi des actions décidées au niveau international.

Toujours dans le sens d'assister scientifiquement les gouvernements africains, des initiatives isolées de capacitation en conseil scientifique sont aussi notées. A titre d'exemple, le Réseau international pour le Conseil scientifique aux Gouvernements (INGSA : *International Network for Government Science Advice*) et l'UNESCO ont commencé à explorer la manière dont différents systèmes scientifiques nationaux, y compris en Afrique subsaharienne, sont conçus pour fournir des avis.



Ce qui précède justifie la nécessité pour les CES, organes consultatifs d'aide à la décision, d'une prise en compte de la connaissance technoscientifique dans la formulation de leurs recommandations en direction des pouvoirs publics. L'objectif est de faire de la mise en œuvre des politiques publiques une action de très haute précision ayant un impact mesurable sur le bien-être des populations.

Ce projet sous-régional constitue dès lors, une opportunité pour le CRDI et les FRQ d'apporter leur contribution à l'érection du canal devant permettre la fluidité de transmission des connaissances technoscientifiques dans les définitions de politiques publiques en Afrique de l'Ouest. La collaboration avec les CES permet, entre autres objectifs, au CRDI et aux FRQ d'établir des relations actives avec la

convergence multisectorielle et pluridisciplinaire que constituent ces institutions et d'en faire ce précieux canal susmentionné. En effet, dans la recherche de solutions scientifiques à des problèmes sous-régionaux, des tentatives de collaboration sont très souvent notées sur des questions d'actualité scientifique. A titre d'exemple, le 1er juillet 2015, s'est tenu à Dakar le séminaire conjoint organisé par l'UCESA et l'UCESIF sur « les Défis du changement climatique, les réponses et financements pour accompagner l'atténuation du réchauffement et l'adaptation des économies ». Les travaux ont été sanctionnés par une entente dite "**la déclaration de Dakar**" dans laquelle les Présidents et représentants des deux unions précitées invitent leurs gouvernements respectifs à, entre autres, mettre au cœur de leurs politiques nationales et de la négociation internationale la recherche de "solutions" techniques, comportementales, sociales et organisationnelles mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés de la société, aux niveaux local, national et international.

Relativement aux académies des sciences et/ou techniques en Afrique, leur mission essentielle, indiquée dans leurs statuts, consiste à assister et conseiller leur État respectif ainsi que les institutions publiques et privées de leur pays dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de la Politique nationale en matière de Sciences et de Technologies.



De par cette posture, affirmée par leurs multiples travaux et évènements, les académies nationales restent un appui déterminant pour toute action de promotion du conseil scientifique aux gouvernements. Malgré tout, une carence nette en études probantes à caractère sous-régional destinées aux instances communautaires de décision se dessine vu la complexité notée dans l'établissement de relations fructueuses et durables entre les scientifiques et les décideurs politiques. C'est ainsi que ce projet innovant et fédérateur dans sa démarche et ses objectifs a été conçu pour répondre, à la fois, à deux nécessités relevées en Afrique de l'Ouest et du Centre : la capacitation en conseil scientifique des institutions pourvoyeuses d'avis aux gouvernements et la promotion d'une synergie sous-régionale

pour faire face à des problématiques communes, à travers la valorisation des productions issues des plateformes de scientifiques, sociétés savantes, institutions politico-techniques, rencontres nationales et sous-régionales, etc. Pour ce faire, il est proposé au CRDI et aux FRQ d'appuyer la matérialisation de deux études sous-régionales relevant de leurs axes prioritaires et de ceux des pays francophones en Afrique de l'Ouest, couplées d'un Colloque international, à travers les CES et les académies nationales.



Suite aux échanges entre le CRDI et les FRQ, Dr. Matthew WALLACE¹ et de Mme Brite Pauchet² ont effectué deux visites séparées à Dakar, au Conseil économique, social et environnemental du Sénégal (CESE Sénégal), reçus par sa Présidente Dr. Aminata Touré et à l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), reçus par son Président Prof. Doudou BA, concluant au parrainage institutionnel et scientifique du présent projet par ces prestigieuses institutions sénégalaises, en vue de le piloter et d'y inviter des partenaires sous-régionaux.



C'est dans ce but qu'une demande de financement du projet a été soumise au CRDI et aux FRQ à travers le Scientifique en Chef du Québec, Prof. Rémi Quirion.

Relativement aux études à réaliser, il s'agissait d'aborder deux problématiques majeures en Afrique, particulièrement en Afrique francophone de l'Ouest et du Centre.

La problématique de l'employabilité des jeunes : l'Afrique a la population la plus jeune au monde. Ses 200 millions d'individus de 15-24 ans d'âge constituent 20% de sa population, et 40 % de ceux qui sont en âge de travailler. Mais les jeunes représentent aussi 60 % des chômeurs. Le problème du chômage des jeunes en Afrique est plus complexe que dans les autres régions du monde. La lente croissance des économies ne permet pas de créer suffisamment d'emplois pour le grand nombre de primo demandeurs d'emplois et de diplômés qui arrivent chaque année sur le



marché du travail. En Afrique Subsaharienne, entre 7 et 10 millions de jeunes arrivent, chaque année, sur le marché du travail, qui à son tour ne croît pas assez pour les accueillir. A peine 10% trouvent un emploi correspondant à leurs capacités. Parmi ces nouveaux arrivés sur le marché du travail, on note qu'en moyenne plus de 55% sont dépourvus de

diplômes universitaires, alors que seuls 7% en moyenne en disposent. La faiblesse de la croissance économique par rapport à l'augmentation démographique, des niveaux de compétences très limités et des politiques de formation professionnelle embryonnaires expliquent, entre autres le chômage très élevé en Afrique, évalué globalement autour de 20 à 25% des populations en âge de travailler (Source : *Voix d'Afrique* N°94 « Le chômage des jeunes africains », 2012).

Par exemple, en Côte-d'Ivoire, quelques 23% de la population sont privés d'emplois, 18% au Gabon, 29,8% en Gambie, plus de 16% au Sénégal (Source : *Revue Agenzia fides, Afrique - Le chômage en Afrique, « un véritable crime contre l'humanité »*, 18 janvier 2018).

¹ Programme Officer au Centre de Recherche pour le Développement International.

² Conseillère Spéciale en charge des Affaires internationales et INGSA au bureau du Scientifique en Chef du Québec, Président des Fonds de Recherche du Québec.

Les Etats cherchent à développer et/ou à mettre en œuvre des plans et des programmes nationaux de lutte contre le chômage et de renforcement du potentiel économique des femmes. A titre d'exemple, sous l'égide de la Banque Africaine de Développement, une Conférence ministérielle a été tenue sur un an, de 2016 à 2017, sur les stratégies pour l'emploi des jeunes en Afrique. Mais, les pays dans l'espace francophone d'Afrique, à l'instar de ceux des autres espaces communautaires, ont depuis longtemps pris des mesures drastiques pour relever les défis de l'emploi, en instituant des ministères, en adoptant des lettres de politique sectorielle et des plans programmes, en créant des fonds et des structures d'accompagnement spécifiquement dédiés à la jeunesse et aux femmes. Les mesures actives de promotion de l'emploi des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin sont ainsi visibles au Bénin, au Togo, en Guinée, au Tchad, en Côte d'Ivoire, en République Démocratique du Congo, au Congo, au Sénégal, au Mali, au Gabon, au Cameroun, au Niger, en Mauritanie, etc.



La problématique du renforcement du potentiel économique et financier des femmes : l'Afrique est la seule région au monde où plus de femmes que d'hommes choisissent la voie de l'entrepreneuriat, une réalité dont on ne parle pas assez (Source : Banque Mondiale/DSO, nov. 2018 Dia Diariétou Gaye, Directrice). Près de 24% des femmes en âge d'exercer un emploi sont impliquées dans la création d'entreprises. A titre de comparaison, le même taux table sur 11% en Asie du Sud-Est, des régions pourtant parmi les plus pourvoyeuses d'entrepreneurs féminins. L'entrepreneuriat féminin en Afrique engendrerait entre 250 et



300 milliards USD, soit entre 12 et 14% du PIB du continent africain. Malgré une réelle dynamique constatée sur les chiffres, la situation sur le terrain est plus complexe, notamment sur les plans de l'adéquation des formations, de l'accès au crédit et au foncier, de la formalisation des regroupements féminins (coopératives, groupements d'intérêt économique, associations, etc.), pour ne citer que ces difficultés. (Source : Etude 2018 cabinet Rolland Berger, pour Women in Africa).

Malheureusement, il existe, à notre connaissance, très peu de bases de données centralisées sur l'entrepreneuriat féminin en Afrique. A titre d'exemple, The Global Entrepreneurship Monitor (GEM) n'a couvert que 19 pays sur les 54 africains, entre 2012 et 2017. Quelques recherches sur l'Internet permettent d'identifier l'existence de stratégies, plans et programmes nationaux pour le renforcement du potentiel économique et financier des femmes : exemple Ghana, Bénin, Côte d'Ivoire, Sénégal, etc. De même, sont notées plusieurs études scientifiques et de conseils dans le monde de la recherche, des ONG et des ordres d'experts allant dans le même sens que les objectifs des gouvernements.

Pour toutes les raisons jusqu'ici évoquées, il a été proposé :

- Deux études portant sur :

- 1) « L'employabilité des jeunes des terroirs : quelques niches d'emplois » ;
- 2) « Le Renforcement du potentiel économique et financier des femmes : quelques niches de création d'entreprises et mécanismes de formalisation » ;
- **Un Colloque international de capacitation et de partage de bonne pratique en Conseil scientifique aux Gouvernements.**



Ce qui devait permettre de faire un état des lieux plus englobant pouvant aboutir d'une part à une compilation des informations disponibles par ci et là, et d'autre part, à une fédération des synergies sous-régionales pour développer des mécanismes d'agrégation des données, au moins, pour l'Afrique de l'Ouest, notamment en ce qui concerne des indicateurs de développement sur les sujets de l'Employabilité des Jeunes et de l'Entrepreneuriat féminin. Également, le projet permettrait de renforcer les capacités d'aide à la décision institutionnelle des CES et des Académies nationales, en mettant à la disposition de leurs membres des données

technicoscientifiques probantes sur des questions précises de développement pour appuyer avec succès les décisions publiques.

II. OBJECTIFS ET METHHODOLOGIE DU PROJET

Le projet visait à promouvoir d'une part, l'appui technicoscientifique aux gouvernements sur deux thèmes prioritaires pour le développement sous-régional : «*L'employabilité des jeunes des terroirs : quelques niches d'emplois*», «*Le Renforcement du potentiel économique et financier des femmes : quelques niches de création d'entreprises et mécanismes de formalisation*» et d'autre part, renforcer les capacités en Conseil scientifique des Institutions pourvoyeuses d'avis aux pouvoirs publics, à travers un Colloque international de partage de bonnes pratiques et de validation politique et scientifique des projets de rapports des deux études. Il cherche à produire un exemple pratique de Conseil scientifique aux Gouvernements.

II.1. Objectifs

II.1.1. Objectif général

Appuyer une amélioration des processus pour que la recherche puisse informer la prise de décisions par les gouvernements en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale, sur des thèmes prioritaires pour le développement.

II.1.2. Objectifs spécifiques

1. Informer les décideurs des politiques publiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale sur les deux thèmes prioritaires (employabilité des jeunes des terroirs et l'autonomisation économique et financière des femmes) à travers des rapports et des recommandations de deux groupes d'experts,
2. Renforcer les capacités des conseils économiques et sociaux de la région à travers des études sur ces deux thèmes prioritaires, et une étude sur les processus liés aux avis scientifiques aux gouvernements,
3. Favoriser une amélioration des processus d'avis scientifiques à l'échelle régionale à travers une collaboration accrue entre institutions scientifiques et institutions liées aux politiques publiques.

II.2. Méthodologie - procédé du projet

Le projet a démarré en novembre 2019 et était pour une durée de 12 mois. La pandémie de covid19 a finalement provoqué une prorogation jusqu'en septembre 2021, sans pour autant remettre en cause l'objectif de concrétiser les deux études sur les thèmes précités et la tenue de deux rencontres

internationales de validation politique et scientifique respectivement des avant-projets de rapport et rapports finaux, sous la supervision, au niveau sous-régional, d'un comité exécutif et d'un comité consultatif avec un pool de dix experts (cinq pour chaque étude). Les études devaient permettre, en Afrique de l'Ouest et du Centre, de :

- Inventorier toutes les institutions de conseils et celles similaires, cartographier leurs mécanismes d'intégration des connaissances technicoscientifiques dans les missions de conseil ;
- Cartographier les structures de recherche pour le développement et leurs mécanismes de transmission des connaissances scientifiques aux institutions de conseil et aux gouvernements ;
- Faire les états des lieux des politiques publiques sur les deux thématiques et sur les résultats de recherche disponibles ;
- Identifier les mécanismes de capitalisation des connaissances technicoscientifiques pour la mise en œuvre des opportunités répertoriées par les études sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat des femmes ;
- Réfléchir sur des options de mise en place d'une plateforme ou d'une structure permettant de fluidifier le partage de connaissances et de projets de définition de politiques publiques entre les scientifiques et les gouvernements.

La survenance de la pandémie de Covid-19 a forcé à la révision de ces objectifs par l'élimination des deux rencontres internationales de validation des études et entraîné la création de structures intermédiaires d'animation du projet, notamment les groupes de travail pays chargés de produire des rapports-pays à présenter d'abord dans des ateliers locaux-pays et à partager lors du Colloque international à Dakar.

Plusieurs phases ont marqué le procédé de déroulement du projet :

Une première phase a consisté en la sélection et au recrutement des chercheurs, et l'organisation d'un partage, en réunion virtuelle, sur les objectifs et la méthodologie générale du projet.

Une deuxième phase a consisté en la mobilisation des Académies des Sciences et Techniques, des Institutions de Conseil et des structures gouvernementales pour appuyer la collecte des données rendue difficile par le confinement provoqué par la pandémie de covid19.

Une troisième phase, dictée par la nécessité d'une adaptation aux effets de la covid19, a consisté en l'organisation de réunion en virtuel et la tenue de rencontres pays (ateliers locaux-pays) pour soutenir les efforts de rédaction des rapports-pays et la production des rapports individuels.

Une quatrième phase a porté sur l'organisation du Colloque de Dakar, une rencontre de partage et de réflexion sur le futur du Conseil scientifique.

Une cinquième phase a concerné la finalisation et le dépôt des rapports-pays, des rapports individuels et du rapport général du colloque et du projet.

Les dernières opérations, qui se dérouleront au-delà du 30 septembre 2021, consisteront en la publication de livres et d'articles scientifiques proposés par les experts, ainsi que la mise en place des premiers pas de la plateforme CODE-Africa.

Relativement aux considérations liées aux sexes, à l'égalité et à l'équité, le projet a traité de manière équitable l'ensemble des parties prenantes, évitant toute forme de discrimination.

III. LES REALISATIONS DU PROJET

III.1. La mise en place des outils d'animation du projet

III.1.1. La mise en place des clusters-pays

Le projet a mis en place six (6) clusters de cinquante (50) personnes par pays et mobilisé vingt et un (21) experts toutes obédiences confondues, allant des sciences exactes à celles sociales, pour la production de 21 rapports individuels d'études et des articles scientifiques dans les domaines du projet, à soumettre à des comités de lecture de haut niveau de revues scientifiques internationales.

III.1.2. La mise en place et l'animation d'un groupe Whatsapp

Le projet a été fortement enrichi et appuyé par le groupe WhatsApp dénommé « Science Advice Africa » créé en Août 2019, lors de la finalisation des Termes de Référence du présent projet, pour forger la passion sur le Conseil scientifique entre cadres des secteurs public et privé, de la société civile et des scientifiques de plusieurs pays d'Afrique. Le groupe depuis 2 ans et quelques mois compte 257 membres (nombre maximal autorisé par Whatsapp).

III.1.3. La constitution des pôles et la co-publication d'articles scientifiques

Trois pôles de réflexion et de production des articles scientifiques ont été constitués.

- ❖ **Pôle 1 - Agroécologie et développement durable** : Aly Ane DIOP, Zenabou ZEGDA, Stéphanie MVODO, Ousseynou LAGNANE & Lamine DIAGNE, Justine GERMO, Saliou NDIAYE, Amadou KONATE, Victorine Ghislaine NZINO MUNONGO, Bassirou SOUGOUFARA & Allan MANGA, Pape M. FAYE ;
- ❖ **Pôle 2 - Industries et technologies** : Jean-Aimé KOMBATE, Thierry KENMOGNE, Junior SAGNE, Alpha DIA, Gervais DJODJO, Ousmane KANE & Ibrahima SALL ;
- ❖ **Pôle 3 - Tous autres secteurs** : Malick DIALLO, David MBAH & Magellan GUEWO-FOKENG, Fatou SAMB, Marienne Téné MAKOUDEM SIMO, Yvette Onibon DOUBOGAN, Moussé Dior DIOP.

Chaque pôle devait être animé par un coordonnateur qui organise des réunions virtuelles avec des ordres du jour, reçoit et traite les contributions des co-auteurs des articles scientifiques à soumettre à des revues choisies par le projet. Des passerelles pouvaient être créées entre les pôles, libres aux chercheurs d'en faire état.

III.1.4. La mise en place des groupes de travail et des équipes pays

La création des groupes de travail et des équipes pays était la réponse, pertinente, retenue face à la pandémie de covid19 avec l'impossibilité de tenir la première rencontre des experts, prévue les 20 et 21

mars 2020 à Dakar, mais annulée à cause de la crise sanitaire. Le budget alloué aux voyages de cette rencontre, après consultation du Programme Officer, a été affecté au recrutement de plus d'experts-chercheurs qui sont passés de 10 à 21.

✚ **La mise en place et l'animation de quatre groupes** de travail visaient à partager l'information et mesurer l'état d'avancement des travaux individuels. Il s'agit du :

- **Groupe 1 Afrique Ouest** composé des experts du Burkina Faso, du Bénin, du Mali et du Togo, et du rapporteur général, le 06 Avril 2020 17h 30 à 19h 30 GMT ;
- **Groupe 2 Afrique centrale**, composé des experts du Cameroun et du rapporteur général 06 Avril 2020, de 14h30 à 16h25 ;
- **Groupe 3 Sénégal** composé des experts du Sénégal dont le rapporteur général, 08 Avril 2020 ;
- **Groupe mixte** composé des membres de tous les groupes, le 22 Avril 2020, de 16h à 19h30 GMT.



Chaque groupe de travail a organisé plusieurs réunions webinaires, sur la base d'un ordre du jour standardisé, en cinq points :

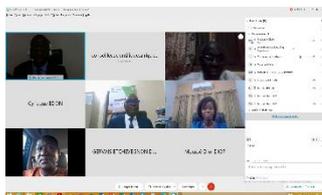
- Informations administratives ;
- Exposés sur les mécanismes et objectifs de recherche des experts, leurs chronogrammes et livrables respectifs ;
- Livrables espérés ;
- Mécanismes de compilation des productions diverses des experts ;
- Divers.

A la place d'une rencontre physique, afin de garantir des échanges d'orientation de la recherche et d'évaluation fréquente des travaux, il a été organisé une série de 6 vidéoconférences (1 par quinzaine) présidées par le Chercheur principal pour assurer le suivi des activités des chercheurs. En plus des experts,

les vidéoconférences ont enregistré la participation du Pr. Doudou BA (Président de l'ANSTS et Administrateur du Projet), du Pr. Oumar SOCK (Secrétaire Perpétuel de l'ANSTS et Président du Comité Scientifique du Projet), de Madame Brite PAUCHET (Conseillère des Affaires Internationales et

INGSA du Scientifique en Chef du Québec, Fonds de Recherche du Québec), du Dr. Matthew WALLACE (Programme Officer, CRDI) et de Madame Mame Bineta Fam GAYE (Responsable financier du Projet à

l'ANSTS). Les échanges, d'une durée moyenne de deux tours et demi d'horloge, étaient centrés sur les objectifs et les conditions de réalisation des travaux de recherche des experts relatifs aux thématiques de Conseil scientifique, de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin.



✚ **La mise en place et l'animation des équipes pays dites « cluster-pays »** : chaque cluster-pays, chargé de produire un rapport pays est composé d'environ 50 membres (de l'expert ou des experts pays, de cadres des Institutions de Conseil, des Académies de Sciences et Techniques, des représentants institutionnels (ministères, agences, fonds, projets et programmes publics) et des personnes ressources scientifiques ou des ONG).



Chaque cluster-pays a organisé au moins 4 webinaires internationaux, portant sur les thématiques suivantes :

- ❖ Financements des Politiques Publiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin ;
- ❖ Contraintes, difficultés et mécanismes innovants de mise en œuvre et suivi de niches de création d'emplois et d'entreprises pour femmes ;
- ❖ Conseil Scientifique et Politiques Publiques en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin ;
- ❖ Mécanismes innovants de mise en œuvre d'un partenariat efficace entre Chercheurs et Décideurs.



Ces thématiques ont été également reprises lors du Colloque de Dakar, tenu finalement les 5 et 6 juillet 2021, pour être approfondies et partagées avec tous les participants.

En plus des webinaires, chaque équipe a organisé, avec l'appui financier et technique du projet, un atelier local de partage et de réflexion de son projet de rapport visant une approche inclusive et un portage effectif de la rédaction finale du rapport pays.

Du fait de la pandémie, la réunion des experts prévue à Dakar a été annulée pour organiser en lieu et place des ateliers dans chaque pays pour produire le rapport pays. Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun et le



Mali ont organisé chacun son atelier avec la participation d'une délégation du projet composée de représentants du



Comité scientifique dont le président et le chercheur principal.



Le Sénégal et le Togo n'ont pas organisé leur atelier national pour des raisons, entre autres, de calendrier, mais ont tenu des



réunions virtuelles en lieu et place.

III.1.5. La création de la Plateforme CODE-Africa

Fort de l'ensemble de ces mécanismes suscités, la plateforme en gestation repose sur le groupe WhatsApp et les 6 clusters-pays mis en place, pour naître avec déjà 512 membres de 28 pays d'Afrique et de sa Diaspora, provenant des secteurs publics et privés, des ONG, des universités et des instituts/agences/centres de recherche. Après consultation des membres, le nom **CODE-Africa** a été retenu, signifiant **Conseil pour le Développement de l'Afrique**.



Le portail de CODE-Africa est accessible à : <https://www.code-africa.net>

III.1.6. L'organisation du Colloque de Dakar



Le Colloque a été l'activité majeure du projet, la plus décisive, l'outil et le moment d'évaluation de tous les mécanismes mis en œuvre. Le Colloque s'est tenu les 5 et 6 juillet 2021 à l'Hôtel Radisson de Dakar. Portant sur les moyens de développer le conseil technicoscientifique en Afrique de l'Ouest et du Centre et d'assurer sa prise en compte dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques, le Colloque poursuivait les objectifs immédiats ci-après :

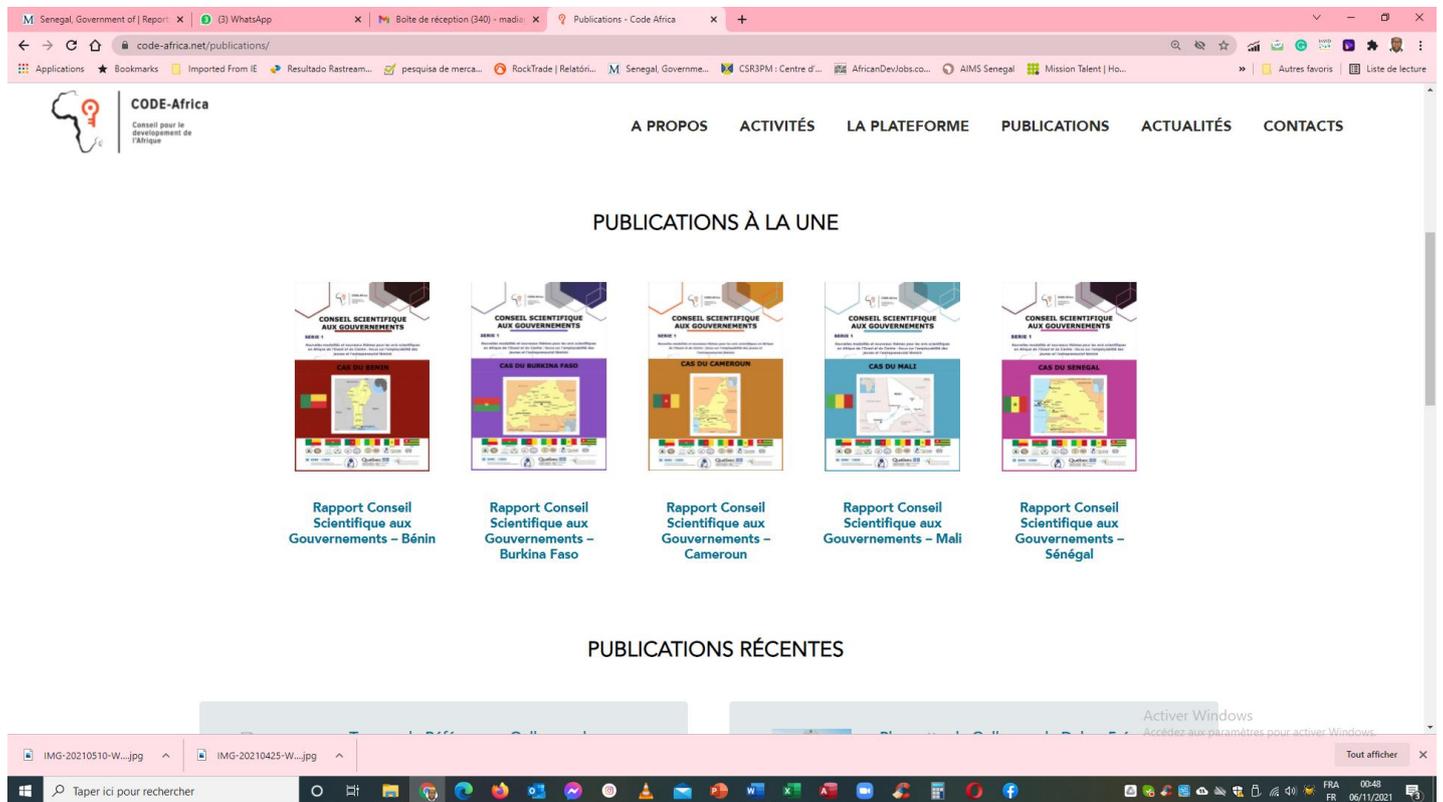


- ✓ Identifier les contraintes au développement du conseil technicoscientifique dans les sous-régions ouest et centre africaines francophones et les moyens de les éradiquer, et partager sur les bonnes pratiques ;
- ✓ Déterminer les conditions d'une prise en compte de la connaissance technicoscientifique par les organes consultatifs nationaux et sous-régionaux d'aide à la décision dans la formulation des recommandations en direction des décideurs ;
- ✓ Partager le modèle de Conseil Scientifique proposé par le Projet, à travers les Académies des Sciences et les Conseils Economiques et Sociaux ;

III.2. Les produits livrés

III.2.1. Les rapports-pays

Tous les pays ont, pendant le Colloque de Dakar, présenté leur projet de rapport pays, qu'ils devaient ensuite finaliser et déposer. Le projet a reçu les rapports-pays finaux du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali et du Sénégal. Celui du Togo est encore attendu.



Les rapports-pays et la présentation qu'en a fait le Rapporteur général du projet, lors du Colloque, reflète un potentiel de développement immense caractérisé par un marché de plus de 295 000 000 de consommateurs, qui bénéficie d'espaces d'échanges et de coopération régionaux (UEMOA, CEDEAO et CEMAC), continental (la ZLECAF) et international (la Francophonie). Les pays regorgent d'importantes richesses du sous-sol composées d'or, de diamant, de coltran, de pétrole, de gaz, de zircon, de phosphates, d'eau en abondance. Leur population, en augmentation constante, est composée de plus de 65% d'individus âgés de moins de 35 ans, ce qui constitue une force de travail immense, qu'il conviendrait de valoriser en réalisant les objectifs du dividende démographique.

Toutefois, un potentiel de développement certes immense, mais qui est confronté à l'épreuve de l'instabilité politique et institutionnelle, de l'insécurité et de la Covid-19, entre autres défis qui rappellent aux Etats africains leurs responsabilités de pays indépendants.

Les rapports-pays ont également abordé les problématiques de la Recherche et du Conseil scientifique, de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin.

L'état des lieux de la Recherche et du Conseil scientifique a révélé plusieurs forces dans les six pays concernés, dont une forte volonté politique, l'existence de cadres institutionnels de recherche et d'innovation, de structures de conseil et une richesse quantitative et qualitative en matière de structures de recherche.

An plan des faiblesses, les rapports ont répertorié des difficultés de coordination et de pilotage, une faible articulation des activités de recherche avec les politiques publiques, un financement insuffisant et fortement dépendant de l'extérieur, la fuite des cerveaux et une faible coopération de masse entre chercheurs de pays différents, un manque de proactivité et d'auto-saisine des structures de recherche pour des avis, un manque de confiance et l'impatience des décideurs publics, un manque d'attractivité, une insuffisance et une vétusté des infrastructures de recherche et d'innovation et une perception négative sur les Institutions de Conseil qualifiées de structures politiciennes.

De nombreuses opportunités existent, néanmoins, dont un potentiel important de financement privé, le développement fulgurant du numérique pour soutenir et propager les publications, un besoin élevé de Recherche et de Conseil scientifique, la création de la ZLECAF et de la Plateforme numérique TV5 MONDEplus, ainsi que la plateforme de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).

L'état des lieux de l'employabilité des jeunes a permis de répertorier dans les pays concernés *plusieurs forces* dont une forte volonté politique, l'existence d'un cadre juridique et réglementaire favorable, de ministères et structures de soutien chargés des politiques de jeunesse, d'emploi et de formation professionnelle, des politiques, plans, programmes et projets en faveur de l'insertion économique des jeunes et des femmes, d'un tissu associatif en milieu jeune dense et dynamique, d'une diversité d'acteurs publics et privés et l'amorce d'une territorialisation des politiques d'emploi et de formation professionnelle à travers des unités opérationnelles.

Les faiblesses répertoriées dans les six pays sont : la faiblesse du financement public et le caractère marginal du financement privé, la prédominance de l'économie informelle, la faiblesse des capacités économiques, le manque de coordination et de concertation entre structures exécutantes et de soutien, le manque de lisibilité du marché du travail, l'absence de systèmes efficaces de certification et de validation des compétences, la faiblesse de l'offre de formation professionnelle et technique et l'inefficacité des Systèmes d'orientation qui fonctionnent plutôt comme des services d'affectation et non d'orientation des jeunes diplômés.

Les opportunités recensées dans les six pays sont : l'existence des zones de libre-échange (ZLECAF, CEDEAO, UEMOA, CEMAC, Francophonie), la territorialisation progressive des politiques de formation professionnelle et de création d'emplois et l'existence de cadres juridiques nationaux, sous-régionaux et internationaux favorables à l'employabilité des jeunes et des femmes.

L'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin révèle *des forces*, notamment, une forte volonté politique, l'existence d'un ministère et de structures publiques de soutien en charge des questions de la femme, l'existence de politiques, de plans, de programmes et de projets en faveur de la promotion de l'entrepreneuriat féminin, la valorisation d'une approche inclusive et systémique des questions de genre, l'existence d'un tissu associatif féminin dense et dynamique, une diversité des acteurs financiers et non financiers et l'amorce d'une territorialisation à travers la création de Centres de formation de la Femme, la mise en œuvre de plan locaux de développement et la création d'incubateurs d'entreprises au niveau local et communal.

Des faiblesses sont cependant notées : la persistance des pesanteurs sociales et des difficultés d'accès à des financements adaptés, l'hypertrophie de l'informel, des difficultés d'accès à l'information économique et la faiblesse de l'accompagnement et du conseil.

Mais il y a *des opportunités*, notamment l'existence des zones économiques (ZELECAF, CEDEAO, UEMOA, CEMAC, Francophonie), l'existence de niches concrètes de création d'entreprises répertoriées et analysées par les experts : le numérique, l'agroécologie, la transformation des produits, les services aux entreprises,

le tourisme, le sport, l'habillement et l'esthétique, etc., et une politique économique de la Francophonie qui a intégré l'entrepreneuriat féminin parmi ses axes d'intervention.

Les rapports-pays ont également révélé de nombreuses menaces sur les politiques de recherche, d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin. Ces menaces sont, entre autres : l'instabilité politique et institutionnelle, l'insécurité (le djihadisme), la migration sauvage, etc., qui, en plus de la pandémie de covid19, risquent d'annihiler les efforts consentis par les Etats en faveur des jeunes et des femmes.

Les difficultés rencontrées pour la production des rapports-pays sont relatives au temps de réaction des organismes publics aux sollicitations des chercheurs, malgré les lettres d'introduction de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, administrateur du projet, la survenance de la covid19, les problèmes de sécurité dans certains pays rendant quasi impossible la réalisation des enquêtes de terrain, l'absence de budget consacré à la collecte des données et aux missions de terrain comme l'ont relevée certains experts.

Les rapports-pays sont annexés au présent rapport, publiés en accès libre sur la plateforme du CRDI et sur le site dédié de CODE-Africa : <https://www.code-africa.net>.

Il est aussi visé leur publication par une maison d'édition travaillant avec l'accès libre.

III.2.2. Le rapport général du Colloque de Dakar

Le Colloque a regroupé en présentiel à l'Hôtel Radisson Blu de Dakar, du 05 au 06 Juillet 2021, des représentants des Conseils Economiques et Sociaux, des Académies des Sciences et Techniques, des équipes pays du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, du Sénégal et du Togo, l'administration du projet, les experts et de nombreux invités venus de la Gambie, du Tchad et du Sénégal, parmi lesquels la présence de plusieurs autorités en fonction de représentant-résident d'organisations internationales. En plus de la centaine en présentiel, plus de mille (1000) personnes ont également suivi les travaux à distance par le système de visioconférence prêté par l'AUF et par des Facebook live.



De l'avis général, le Colloque qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions a fait l'objet d'une forte médiatisation.

Six panels ont rythmé les travaux :

- Panel 1 : Le conseil scientifique et les Institutions de Conseil : Enjeux et défis de la mutualisation des capacités ;
- Panel 2 : Utilité et pratique du conseil scientifique, relations entre Décideurs et Scientifiques ;
- Panel 3 : Partage des pratiques de pays pilotes (succès et failles), focus sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin et les difficultés dans la collaboration Scientifiques-Décideurs ;
- Panel 4 : Mécanismes de promotion sous-régionale du Conseil scientifique aux Gouvernements et éventuelles actions en cours ;
- Panel 5 : Orientation de la Recherche sur les politiques publiques en action pour mieux faciliter le Conseil scientifique ;
- Panel 6 : Conseil scientifique dans le financement et la planification du développement.



Le Colloque a formulé plusieurs RECOMMANDATIONS PHARES parmi lesquelles :

- Consacrer à la Recherche 1 à 3% du produit des ventes de matières premières, 1% des recettes des industries de transformation et 1% à 2% des recettes des entreprises de télécommunication et d'innovation ;
- Créer un Centre de formation au métier de Conseiller scientifique ;
- Créer ou consolider des plateformes de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers et les Académies des Sciences ;
- Faire voter des lois d'orientation sur le Conseil scientifique ;
- Créer des Académies de Jeunes scientifiques là où elles n'existent pas ;
- Rationaliser et décentraliser les programmes et les initiatives de promotion de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin ;
- Orienter systématiquement les jeunes et les femmes vers les meilleures niches d'emplois et développer les chaînes de valeur des niches de création d'entreprises pour les femmes ;
- Concrétiser la mise en place la plateforme CODE-Africa ;
- Reproduire l'expérience du projet et du Colloque dans d'autres domaines du développement économique et social jugés prioritaires par les Gouvernements, en y associant le plus de pays possible.

Les deux dernières recommandations ont été très fortement soutenue par les participants qui estiment que toutes les mesures doivent être prises pour la poursuite du travail entamé et pour animer CODE-Africa.

Le rapport général du Colloque sur la Recherche et le Conseil scientifique, l'Employabilité des jeunes et l'Entrepreneuriat féminin est annexé au présent rapport. Il comporte le complément et le détail des recommandations sur les problématiques abordées.

Le rapport général du Colloque est publié en accès libre sur la plateforme du CRDI, des Fonds de Recherche du Québec et sur le site dédié de CODE-Africa : <https://www.code-africa.net>

III.2.3. Les rapports individuels

Le projet a reçu 21 rapports individuels d'études portant sur la Recherche et le Conseil scientifique, l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin. Ces rapports retracent les difficultés rencontrées par les chercheurs, du fait surtout de la survenance de la covid19, mais également des réticences des organismes publics à répondre aux sollicitations de la recherche. Ces contraintes ont entraîné des retards dans la livraison des travaux individuels, d'où la demande et l'acceptation d'une rallonge temporelle du projet, dont la clôture a été prorogée au 30 septembre 2021. Des chercheurs parmi les plus engagés ont poursuivi le travail armé d'une forte motivation à participer et à faire



avancer la science, bien qu'ayant jugé les allocations financières largement en deçà des règles et barèmes en matière de consultation. Les rapports individuels ont permis d'alimenter les rapports-pays et seront aussi publiés de la même manière que les autres précités.

III.2.4. Les articles scientifiques

Le projet a produit plusieurs projets d'articles scientifiques soumis au comité scientifique du projet et en cours de préparation pour soumission à une revue internationale avec comité de lecture. Il est important de noter que chaque expert a produit au moins un article extrait de son rapport individuel comme exigé dans les Termes de référence du projet.

Tous les articles seront soumis à publication en accès libre.

Au final, les objectifs du projet ont été atteints, malgré les conditions difficiles dues au contexte sanitaire et budgétaire, faisant preuve d'une bonne planification et d'une bonne gestion du projet, dont les résultats devraient être répliqués dans d'autres processus de Conseil scientifique adressant d'autres problématiques du développement.















IV. DES ACQUIS ET IMPACTS DU PROJET

IV.1. Les acquis du projet

Des acquis importants en termes de savoir et d'expérience qu'il convient de consolider et capitaliser, justifient que le projet soit répliqué et l'initiative poursuivie dans d'autres secteurs d'activités, au profit d'un plus grand nombre d'acteurs. Entre autres non mesurables, ces acquis sont :

- ✓ La conviction des Ministères ayant collaboré avec les experts, Cf. discours des ateliers locaux, que le Conseil scientifique est utile pour ajuster les politiques publiques en action et qu'il devrait être intégré depuis les prémices ;
- ✓ Le binôme inédit par pays des Académies des Sciences et des Conseils Economiques et Sociaux, en vue d'émission d'Avis communs ;
- ✓ Le renforcement du partenariat entre les Académies des Sciences des pays participants au projet ;
- ✓ La possibilité d'approcher le Conseil scientifique à l'évaluation des politiques publiques, à travers la participation de l'Assemblée nationale du Tchad au Colloque international du projet pour manifester son intérêt à accueillir, en 2022 à Ndjamena, une séance de capacitation en Conseil scientifique. Cette possibilité ouvre les portes du développement de la triptyque Conseil scientifique-Décision-Evaluation.
- ✓ Le portage des initiatives du projet, de ses recommandations et perspectives par le NASAC (Network of African Academies), à travers les discours d'ouverture et de clôture de son Président, Prof. Mahouton Norbert HOUNKONNOU ;
- ✓ la mobilisation et l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs et de parties prenantes autour des questions relatives à la Recherche et au Conseil scientifique aux Gouvernements. Cette mobilisation, qui offre déjà un début de réponse au déficit de collaboration entre Chercheurs et Décideurs, a besoin d'être renforcée et pérennisée grâce à la plateforme CODE-Africa ;
- ✓ la production d'un modèle de Conseil scientifique dans les secteurs de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin. Ce modèle met en relief la relation triangulaire Scientifiques - Institutions de Conseil - Décideurs. L'action concomitante de ces trois acteurs produit l'architecture du modèle qui se nourrit lui-même de leurs interactions complémentaires et dynamiques ;
- ✓ la mise en place effective d'une expérience de financement d'un processus de Conseil scientifique aux Gouvernements, grâce au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI),

au Fonds de Recherches du Québec (FRQ) et à l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) ;

- ✓ la mise en place d'une plateforme de partage et d'échanges accessible à toutes les parties prenantes au Conseil scientifique aux Gouvernements, pour produire des synergies susceptibles de contribuer à pérenniser l'expérience. Comme souligné, lors du Colloque, un mécanisme qui doit produire les synergies pour un Conseil scientifique aux Gouvernements efficace, qui ne dysfonctionne pas, car l'Etat et les populations, les Institutions de Conseil et les Académies des Sciences y travaillent de concert ;
- ✓ l'identification de bonnes pratiques sous-régionales en matière de politiques locales de développement, fondées sur des données probantes, grâce à l'usage des sciences et des produits de la recherche. L'exemple de la Commune de Sandiara au Sénégal qui a mis en place, en moins d'une décennie, une zone de développement économique composée de plusieurs pôles d'entreprises, éradiqué le chômage local, grâce à l'utilisation de la Recherche et du Conseil scientifique, est édifiant à cet égard.

IV.2. Les impacts du projet

Malgré un contexte rendu difficile par la survenance de la covid19 qui a nécessité une réorganisation importante de son mode de fonctionnement et de ses activités, le projet a, en dix-sept mois de son déroulement, produit des impacts importants sur la Recherche et le Conseil scientifique et sur les politiques en action en matière d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin dans les 6 pays participants, notamment :

- un engagement des Académies des Sciences, des Conseils Economiques et Sociaux (CES) et des Décideurs publics à poursuivre l'expérience dans d'autres domaines prioritaires de l'action publique pour faciliter les processus de politiques nationales de développement. La séance de lecture des projets d'avis commun entre Académies des Sciences et CES de chaque pays fut un temps fort du Colloque de Dakar ;
- une prise de conscience plus grande des différents acteurs (Ministères, Collectivités territoriales, Institutions de Conseil, etc..) sur le rôle et l'apport décisifs de la Recherche dans la mise en œuvre de politiques publiques à impacts directs et durables sur les conditions de vie des populations. Les expériences de terrains présentés lors du Colloque l'ont démontré à loisir ;
- une prise de conscience des chercheurs sur la nécessité d'une collaboration internationale pour plus d'efficacité dans les activités de recherche et de diffusion des résultats ;
- une attention plus grande des responsables gouvernementaux sur l'importance de la recherche dans l'exécution des missions de développement qui leur sont assignées ; attention démontrée à travers leur investissement massif dans l'animation des groupes pays, leur participation aux ateliers locaux pays et la production des rapports-pays, ainsi que leur forte mobilisation au Colloque.

V. DES CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU PROJET

Le projet a été confronté à des contraintes et des difficultés, notamment :

- ❖ la survenance, comme annoncé supra, de la pandémie de covid19, ce qui a entraîné de nombreux retards dans les productions des experts et causé l'annulation de la réunion d'orientation en présentiel et de la réunion de restitution des rapports finaux, ainsi que le report à juillet 2021 du Colloque international, préalablement prévu en décembre 2020 ;
- ❖ le renforcement des procédures du contrôle financier international et le système de rotation du personnel dans les banques ont retardé d'un mois, en moyenne, les transferts des honoraires des experts-chercheurs des groupes Afrique de l'Ouest (sans le Sénégal) et Afrique centrale. Ces contraintes qui ont allongé les délais de livraison des travaux des experts ont été finalement levées grâce à la contribution des coordonnateurs des groupes pays du Cameroun, du Bénin et du Togo ;
- ❖ les interdictions de déplacement et le confinement touchant la mobilité des personnes ont rendu difficiles les activités de collecte de données, notamment les enquêtes physiques et les visites de terrain ;
- ❖ les réticences des organismes publics à fournir certaines données demandées et les lenteurs dans les réponses des structures de l'Etat aux lettres de saisine de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), maîtresse d'œuvre du projet, ont entraîné une revue à la baisse des ambitions des chercheurs, notamment en ce qui concerne l'étendue de la mission de recherche et les articles scientifiques.

L'administration du projet, réagissant pour lever les contraintes, a initié des démarches personnalisées et créé des équipes pays qui ont permis de rapprocher les chercheurs et les responsables des programmes gouvernementaux, facilité la production des rapports-pays, et la finalisation de la collecte de données des experts.

VI. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS DU PROJET

VI.1. Les leçons apprises

VI.1.1. La place déterminante du Conseil scientifique dans le développement

Dès son entame, le projet a révélé l'importance du Conseil scientifique comme méthode et outil d'une grande centralité dans la conduite des processus de développement. Les travaux des experts, les ateliers et les rapports-pays, ainsi que le Colloque de Dakar ont montré une forte adhésion des acteurs sur la nécessité de mettre le Conseil scientifique au cœur des politiques gouvernementales pour éclairer les décisions de développement.

Le Conseil technicoscientifique, en effet, doit désormais être érigé en indicateur et condition de validation de tous les programmes et projets qui structurent les politiques publiques.

Dans cette perspective la Recherche et le Conseil scientifique devront relever les défis de la reconnaissance de la Science comme moteur du développement, de la reconnaissance du rôle majeur du Conseil scientifique et des Académies des Sciences et mais aussi du développement d'une masse critique de jeunes chercheurs pour assurer une relève au fait des mutations et des nouveaux enjeux du monde.

L'animation du projet a permis plusieurs apprentissages majeurs à savoir :

- les politiques en matière de Recherche, de Conseil scientifique, de promotion de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin sont affectées par de nombreuses insuffisances tant au plan de leur cohérence, de leur efficacité, que de leur efficience ;
- la Recherche et le Conseil scientifique sont progressivement sortis du cadre marginal des Institutions de Recherche et des Académies des Sciences et suscitent un engouement de plus en plus grand auprès des structures gouvernementales, et très fort auprès des organisations de la société civile et des Organisations du développement, notamment les ONG ;
- le projet a été un formidable moyen d'amélioration des niveaux d'information et des connaissances de tous ceux qui ont eu à s'y intéresser, en accordant une attention particulière aux problématiques abordées, grâce à une mise en œuvre basée sur une démarche propédeutique, active, participative et inclusive. Le projet a fourni des informations de qualité sur la Recherche et le Conseil scientifique,

sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin, ainsi qu'a formulé des préconisations pertinentes susceptibles d'améliorer l'impact des mesures prises pour leur promotion ;

- l'absence de collaboration et la distance entre les Décideurs et les Chercheurs, dimension centrale de la problématique et de la justification du projet, considérées comme des causes majeures de l'échec des politiques publiques ont été confirmées par les activités mises en œuvre. Mais, le projet a contribué à réduire cette distance et les incompréhensions qui marquent leurs relations en leur offrant un espace de rencontre, de concertation et de production d'idées et de points de vue, et à révéler au grand jour l'existence d'un besoin pressenti de rapprochement entre acteurs des politiques publiques et producteurs des données probantes, en vue de construire et de mettre en œuvre des processus de développement à fort impact positif sur les besoins des populations ;
- le projet a démontré que la collaboration technique et institutionnelle entre les Institutions de Conseil et les Académies des Sciences, pouvant aller jusqu'à la formulation d'avis communs aux Gouvernements n'est pas une chimère, mais une grande possibilité ;
- la nécessité d'une collaboration entre chercheurs de pays différents intervenant sur les problématiques d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin du fait de leur caractère extraterritorial est également un résultat auquel ont abouti les analyses des experts, les rapports-pays, comme les nombreuses discussions durant le Colloque de Dakar ;
- les travaux du Colloque ont également renforcé la conviction des uns et des autres qu'il était d'une pertinence forte et d'une nécessité impérieuse de considérer le Conseil scientifique comme un métier qui exige des compétences que seules la formation et l'expérience permettent d'acquérir ;
- le Colloque a démontré que les Académies des Sciences ne peuvent pas être compétentes en tout et qu'il fallait développer la Diplomatie scientifique en ciblant, certes, seulement le monde francophone, mais en trouvant des passerelles et des plages de convergence avec les autres espaces communautaires anglophone, arabe et lusophone.

VI.1.2. La pertinence du choix des thématiques comme champ d'application du Conseil scientifique

Plusieurs constats ont révélé la pertinence du choix de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin du fait de leur acuité. Ce choix a débouché sur des apprentissages importants. En effet, le projet a démontré :

- la pertinence et l'efficacité de décliner la démarche scientifique au plan local pour relever les défis de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin, mettant ainsi en valeur le penser et agir local. Ce qui a retenu l'attention et l'adhésion des participants au Colloque de Dakar ;
- l'importance d'une territorialisation des politiques de formation professionnelle et d'autonomisation des jeunes et des femmes, ainsi que la grande diversité et la richesse des mesures actives mises en œuvre par les gouvernements dans ces domaines ;
- les difficultés du passage à l'échelle des mesures en faveur de la formation et de l'emploi pour l'autonomisation d'un plus grand nombre de jeunes et de femmes. Les mesures prises sont jugées insuffisantes, malgré l'envergure qu'elles ont atteint les dernières années, grâce à une forte volonté politique et un volontarisme soutenu des pouvoirs publics ;

- la nécessité de prendre en compte parmi les principes d'action des mesures en faveur de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin, l'équité, la diversité, l'inclusion et le mentorat, comme prioritaires parmi les principes d'actions, et développer une collaboration dans les domaines des Objectifs de Développement Durable (ODD) et du Numérique.

VI.2. Les recommandations

Les communications et les échanges très riches pendant le Colloque dont les productions individuelles des experts et les rapports-pays ont également servi de base, ont produit d'importantes recommandations sur la Recherche et le Conseil scientifique, l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin.

VI.2.1. Sur la recherche et le conseil scientifique

Les recommandations suivantes ont été formulées pour le volet Recherche et Conseil Scientifique :

- + promotion en 2022 avec le NASAC (Network of African Academies), invitant l'UCESA (Union des Conseils Economiques et Sociaux d'Afrique et Institutions similaires, un atelier de capacitation en Conseil scientifique et de partage des résultats du présent projet;
- + accroissement de l'efficacité des organismes de conseil en renforçant leurs capacités techniques et organisationnelles, ainsi que leurs partenariats ;
- + mobilisation du financement de la Recherche à partir de ressources innovantes, fiscales et économiques au lieu d'une allocation budgétaire de 1% du PIB ;
- + mise en place des stratégies efficaces de pilotage et de valorisation de la Recherche et de l'Innovation ;
- + développement de la collaboration des Institutions nationales de Conseil avec les Instituts Nationaux d'Enseignement Supérieur e de Recherche (INESR), les Centres de R&D et les Etablissements de Formation Professionnelle et Technique ;
- + amélioration de la relation Chercheurs - Décideurs (publics et privés) : redresser les perceptions, construire des contrats de confiance ;
- + considération du Conseil scientifique comme un métier ;
- + création de Centres de formation au métier de Conseiller scientifique ;
- + création d'un réseau francophone en Conseil scientifique avec INGSA ;
- + développement de stratégies pour faciliter des découvertes mutuelles entre Chercheurs et Décideurs ;
- + élargissement de la création des Académies de Jeunes et des Sociétés Amies des Académies des Sciences pour assurer la relève et plus d'interactions;
- + production d'avis communs par les CES et les Académies des Sciences ;
- + représentation des Académies dans les CES.

VI.2.2. Sur l'employabilité des jeunes

Les recommandations suivantes ont été formulées pour promouvoir l'employabilité des jeunes :

- ❖ Réalisation des objectifs de profit sur le dividende démographique ;
- ❖ Promotion des incubateurs d'universités et de collectivités territoriales ;
- ❖ Développement de l'offre de formation professionnelle en renforçant les structures et en investissant les niches de formation ;
- ❖ Régulation et veille prospective sur le secteur de la Formation Professionnelle et Technique ;
- ❖ Mise en place des politiques africaines sur la migration et l'employabilité des jeunes ;
- ❖ Mise en place des systèmes d'information efficaces sur les marchés du travail sous-régionaux ;
- ❖ Développement de programmes de formation et de certification dans les niches concrètes de formation : les métiers du numérique, les emplois verts, les métiers des Industries sportives, culturelles et récréatives, les métiers de l'Agriculture et l'Agro-industrie, de gérance de petites unités de boulangerie rurale, fabrication d'emballages, techniciens alimentaires, experts en hygiène et qualité, de spécialistes en art culinaire, de spécialistes en gestion des déchets, etc.

VI.2.3. Sur l'entrepreneuriat féminin

Les recommandations suivantes sont formulées pour le volet entrepreneuriat féminin :

- ❖ rationalisation et élargissement des financements publics ;
- ❖ développement de l'offre publique en services non financiers ;
- ❖ facilitation de l'accès au foncier des femmes entrepreneures travaillant dans l'agroécologie et l'agro-industrie ;
- ❖ réduction des taux d'usure pour les opérations de crédit des Systèmes Financiers Décentralisés ;
- ❖ développement des échanges entre pays francophones d'Afrique pour renforcer les possibilités d'accès aux marchés ;
- ❖ création de joint-ventures entre les femmes entrepreneures de la francophonie ;
- ❖ développement des chaînes de valeur des niches concrètes de création d'entreprises : agriculture, agroécologie, transformation des produits locaux, numérique, restauration, services aux entreprises, tourisme, sport, secteur de l'esthétique habillement, etc. ;
- ❖ mise en place de stratégies d'accompagnement pour la formalisation (formation, allègement fiscaux, régime dérogatoire, etc.).

VI.2.4. Recommandations phares du projet

Après avoir analysé les recommandations sur la Recherche et le Conseil scientifique, l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin, le Colloque a retenu les recommandations phares ci-après formulées sous forme d'objectifs à atteindre :

- ✚ mettre en place la plateforme CODE-Africa et assurer son fonctionnement optimal ;
- ✚ reproduire l'expérience du projet et du Colloque dans d'autres domaines du développement économique et social jugés prioritaires par les Gouvernements ;
- ✚ consacrer à la Recherche 1 à 3% du produit des ventes de matières premières, 1% des recettes des industries de transformation et 1 à 2% des recettes des entreprises de télécommunication et d'innovation ;
- ✚ créer des centres de formation au métier de Conseiller scientifique ;
- ✚ connecter les universités aux communes et conduire des programmes de recherche axés sur les préoccupations locales ;
- ✚ promouvoir une écoute mutuelle de la Recherche et des Décideurs ;
- ✚ créer ou consolider des plateformes de dialogue et de concertation entre les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers et les Académies des Sciences ;
- ✚ travailler à la reconnaissance de la Science comme moteur de développement et des Académies des Sciences en leur donnant des statuts juridiques et des moyens financiers ;
- ✚ Faire voter des lois d'orientation sur le Conseil scientifique ;
- ✚ créer au sein des organes internes des Institutions de Conseil et dans les organisations sous-régionales et régionales, une Entité chargée des Affaires Scientifiques, Technologiques et de l'Innovation (ex. Direction) ;
- ✚ créer des Académies des Sciences et des Académies de Jeunes scientifiques là où elles n'existent pas ;
- ✚ mettre en phase le tissu économique et les filières de formation par l'insertion des modules spécifiques susceptibles de développer l'employabilité des jeunes ;
- ✚ rationaliser et décentraliser les programmes et les initiatives de promotion de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin ;
- ✚ orienter systématiquement les jeunes et les femmes vers les meilleures niches d'emploi et de création d'entreprises, ainsi que de développement des chaînes de valeur des niches de création d'entreprises pour les femmes ;

CONCLUSION ET PERSPECTIVES DU PROJET

Le projet « *Nouvelles modalités et nouveaux thèmes pour les avis scientifiques en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale : focus sur l'employabilité des jeunes et l'entrepreneuriat féminin* » a permis de mesurer les efforts à consentir par tous pour que la prise en compte du Conseil scientifique dans la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques devienne une culture de gestion. Il a, en fait, fonctionné comme une recherche action pour éclairer de nombreuses zones d'ombre sur le Conseil scientifique aux Gouvernements et permis de dessiner les contours d'une modélisation d'une politique nationale, régionale et continentale en la matière.

Certes, les ressources consacrées à la production des rapports individuels d'études et des rapports-pays n'étaient pas à la hauteur des attentes, ni de celles qui ont procédé à leur affectation, ni des chercheurs, dont, heureusement l'engagement et la motivation à aller au bout de l'expérience ont permis d'obtenir les importants résultats retracés dans ce rapport. Toutes choses, par ailleurs, qui confortent les recommandations visant le renforcement des stratégies de financements communautaires de promotion d'activités du Conseil scientifique en Afrique et la réduction de la dépendance de la recherche aux ressources extérieures.

Pour les autorités gouvernementales, le projet a mis à leur disposition une masse critique d'informations probantes sur les deux thématiques de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat féminin, permis de disposer d'une cartographie la plus complète possible des acteurs impliqués dans la Recherche et le Conseil, et fourni un modèle unique d'implication des scientifiques dans les politiques publiques.

Aux Académies des Sciences, le projet aura révélé l'étendue et les limites de leurs missions, ce qui en soit, constitue une base référentielle importante pour promouvoir et développer leurs activités dans la perspective d'un renforcement de la collaboration avec les autorités publiques. Il aura également été pour elles, l'occasion de poser la question fondamentale de l'implication des jeunes chercheurs et le renouvellement de leurs ressources humaines par la création, au besoin, d'Académies de jeunes chercheurs ou d'Associations d'Amis des Académies des Sciences.

Le projet a été pour les Institutions de Conseil, notamment les Conseils Economiques et Sociaux, un moment de questionnement pertinent sur leurs missions et la perception des uns et des autres à leur égard. Le renforcement de la collaboration des Institutions de Conseil politique avec les Académies des Sciences a été jugé comme nécessaire par l'ensemble des intervenants au Colloque qui ont suggéré que celle-ci devrait aller jusqu'à la conception d'avis communs aux Gouvernements.

Au demeurant, la richesse de l'expérience du projet exige qu'elle soit poursuivie et démultipliée pour en faire bénéficier tous les pays en développement, particulièrement ceux d'Afrique francophone, confrontés à la pertinence et à l'efficacité des politiques qu'ils mettent en œuvre pour asseoir leur développement, en réglant la question difficile du passage à l'échelle.

Pour ce faire, le projet doit continuer à affiner son process, consolider ses acquis, renforcer son efficacité, rendre visible ses résultats, découvrir et investir d'autres champs d'action, tels l'Environnement et les Défis

climatiques, le Numérique et la Digitalisation, la Décentralisation et la Territorialisation des politiques publiques, l'Urbanisation et la Gentrification, les Migrations, etc., afin de bénéficier à plus de pays. Telle est l'ambition du portail <https://www.code-africa.net> mis en place grâce au projet.

Un projet donc salubre, qu'il faut poursuivre. C'est dans cette optique qu'il doit être fait un appel du pied à la coopération canadienne, à la Francophonie, aux organisations internationales, continentales et communautaires africaines pour la mise en œuvre des perspectives suivantes :

- **faire échos aux manifestations d'intérêt de plusieurs pays dont la Gambie, le Rwanda et le Tchad en mobilisant d'autres bailleurs afin qu'ils participent au financement d'autres thématiques impliquant ces pays ;**
- **créer le Centre de Formation sous-régional pour des Conseillers d'Etat tel que recommandé par le Colloque ;**
- **diffuser les résultats du Projet à travers la publication des actes du Colloque et des livres sur plusieurs tomes des rapports-pays, du rapport général du Colloque et des rapports individuels des experts ;**
- **Rédiger des avis nationaux à soumettre aux Institutions de Conseil et pour validation et transmission aux Gouvernements respectifs, afin que soient pris en compte les résultats du projet dans les politiques gouvernementales relatives aux domaines étudiés ;**
- **créer un bulletin sous-régional : « Analyse stratégique et Prospective technoscientifique » qui prend en charge les priorités des Gouvernements, les besoins de visibilité des chercheurs et des Institutions de Conseil, l'animation scientifique en général et motiver les jeunes chercheurs en leur offrant un espace d'expression et de promotion de leurs talents.**

L'annonce finale, c'est une demande de soutien pour la formulation d'un nouveau projet afin de capitaliser les apprentissages issus de l'expérience et prendre en charge les préoccupations des participants au Colloque de Dakar, ainsi que les demandes d'élargissement des bénéficiaires formulées lors des réunions préparatoires des rapports-pays.

ANNEXES

- Rapports-pays
- Rapport général du Colloque de Dakar

